



Déclaration Liminaire UNSA Education au CTIA du 03/02/2021 en VISIO conférence

Monsieur le Recteur de Région et de l'académie de Nancy Metz
Madame la Rectrice d'académie de Strasbourg
Monsieur le Recteur d'académie de Reims,
Mesdames et messieurs,

Le Comité Technique Ministériel (CTM) du 16 décembre 2020 a non seulement validé **la suppression de 24 postes à la rentrée 2021** dans les établissements des 3 académies de la région Grand Est mais aussi **la suppression de 7 postes** pour les services de la Région Académique. **C'est le plus lourd tribut en termes de retrait d'emplois au niveau national ! Aucune région ne contribue à hauteur de la nôtre ! La situation est pour l'Unsa Education alarmante,**

Il peut toujours être dit que les annonces médiatiques sur la non réduction de postes relèvent d'un champ sémantique où le ministre joue sur les mots. Les annonces ministérielles indigent un contexte national de non réduction de poste et un rééquilibrage entre académies, ce qui laisserait supposer que certaines académies seraient trop dotées.

Les besoins ne sont pas estimés en partant des nécessités liées aux missions mais bel et bien attribués par une ventilation à moyens constants. Les EPLE perdent des ETP, le BOP 214 repartage entre les 3 académies des ETP alors que les besoins réels sont toujours là.

La charge de travail ne cesse d'augmenter et la pression, surtout, est de plus en plus forte. De nombreux personnels non enseignant.e.s sont en situation de « burn out ». Les conditions de travail se dégradent et ce n'est pas uniquement la situation sanitaire et le covid qui l'explique mais bien la gestion RH des non enseignants. Pourtant les personnels administratifs, comme d'autres, font preuve, au quotidien, de leur grand dévouement au profit du service public d'éducation. Mais jusqu'à quand le pourront-ils?

La culture Education Nationale qui est connue pour soutenir et donner « un coup de mains exceptionnel » entre collègues mais aussi aux services vient de franchir une ligne rouge. Ce n'est plus possible désormais de pouvoir travailler le samedi et le dimanche, plus possible de cumuler dépassements de temps de service (surtout quand ces derniers ne sont ni récupérés ni rémunérés). Les adaptations des conditions de travail ont touché un point de non-retour. Beaucoup de collègues ont été éprouvés par des mois difficiles et pour les remercier le couperet de l'évolution des emplois annonce encore des suppressions de postes dans les services par le biais du rééquilibrage

Le refus de reconnaissance de l'investissement et du travail des agents par la non attribution de la prime exceptionnelle covid les ont démoralisés au plus haut point. Surtout quand l'on sait que seulement 42% de l'enveloppe ministérielle attribuée à l'éducation nationale avait été utilisée contre plus de 100% dans d'autres ministères d'état. Quid du solde ? **La Fédération UNSA Education** demande que ce solde soit redistribué.

Pour la majorité des personnels, aucun mérite, aucune reconnaissance du travail accompli dans des conditions exceptionnelles, des interprétations quelconques permettant d'exclure le plus grand nombre pour une attribution limitée.

Les non enseignants de l'éducation nationale seraient-ils moins méritants ? Non, ils ne sont pas reconnus à leur juste valeur. Exploité corps et âmes dans l'indifférence la plus complète !!!! Dans les vœux à tous les personnels académiques, même pas une ligne ne s'adressait directement à eux, même les vœux gratuits ne leur sont pas dédiés...

Les alertes répétées par la fédération Unsa Education dans toutes les instances représentatives des 3 académies sur les pressions subies par ces personnels essentiels mais invisibles ne sont pas entendues.

Pire encore ce sont les courriers adressés à l'employeur et restés sans réponses, les demandes sans solutions, les maladies liées aux conditions de travail qui sont reprochées à ceux et celles qui les contractent et rien n'est fait pour prévenir ni les risques ni pour protéger les personnels.

Et encore des réductions d'effectifs alors que la masse de travail ne diminue pas, bien au contraire elle augmente ; la réduction des ETP depuis plusieurs années, la pression des managers qui exigent sans se demander si cela est réellement possible. Les agents sont accusés de ne pas s'adapter au poste, de ne pas avoir les compétences, d'être trop lents, de ne pas répondre aux besoins... tout leur est reproché, ils sont la cause de tout... mais s'est-on seulement demandé si la masse effective de travail était réellement réalisable ? Quelques-uns y parviennent donc tous doivent y arriver ? Mais la fonction publique est-elle, même en catégorie B et C, réservée à des élites intellectuelles dignes des grandes écoles mais acceptant de travailler pour des clous ? L'individu moyen n'est pas suffisant, il faut des capacités hors normes ? Qui dans les élites a déjà effectué les tâches demandées dans les temps impartis ? Qui se rend compte de la technicité, du temps nécessaire, du cumul des fonctions et des tâches à réaliser toutes en même temps, avec en plus des reproches continuels et des accusations d'être défaillant ?

Jusqu'où irons-nous ? Le management à la France Télécom a montré ses résultats, celui que subissent les personnels administratifs, les non-enseignant.e.s, ou plutôt les invisibles en prend le chemin. Le mal être, les burn-out se multiplient, là encore il faut accuser ceux qui subissent ? Faut-il attendre un drame ?

La Fédération UNSA Education redit ici son attachement à un dialogue social permanent, franc et constructif. Elle entend continuer à prendre toute sa place pour représenter et protéger tous les collègues. Il serait temps désormais que l'employeur emboîte le pas pour enfin concrétiser à une amélioration globale des conditions de travail des personnels administratifs. Les 3 académies n'ont plus la capacité d'absorber de telles coupes d'effectifs.

La Fédération UNSA Education ne peut que condamner sans appel ces mesures qui ne peuvent qu'aboutir à un affaiblissement considérable de la structure administrative de l'Etat dans une période où les usagers représentés par les élèves, parents mais également les enseignant.e.s ont le plus besoin d'une administration en capacité de contribuer à résoudre tous les problèmes qui se posent dans notre pays, ces usagers sont directement menacés.

Pour conclure cette déclaration, quelques points plus techniques mais tout aussi importants :

La Fédération UNSA Education regrette fortement qu'un CTSIA, instance compétente pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement des services interacadémiques déconcentrés (BOP214), n'ait pas été convoqué en amont du CTIA sur ces points. **La Fédération UNSA Education** renouvelle sa demande à ce que cette instance (CTSIA) se tienne en amont du CTIA.

Lors du CTIA de novembre 2019, Monsieur le recteur de la région Grand Est avait missionné les 3 SGA DRH pour l'évaluation du coût sur le Grand Est concernant l'harmonisation indemnitaire du BOP 214. **La Fédération UNSA Education préconise l'attente d'un cadrage national à venir du ministère pour la revalorisation et la convergence indemnitaire. Le dialogue volontaire, constructif et sans concessions que le syndicat A&I UNSA a engagé dès janvier 2020 avec le ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports commence à porter ses fruits. Le ministère est d'accord pour faire converger les régimes indemnitaires vers le meilleur. Il souhaite réviser les planchers indemnitaires de l'IFSE de la circulaire du 5 novembre 2015, pour toutes les catégories A, B et C. Ces nouveaux planchers, relevés très significativement, distingueront les agents non logés des agents logés. Afin d'harmoniser les pratiques par le haut, l'abattement des planchers des agents logés devrait être limité à 15% de celui des non logés.** Une circulaire sera rédigée au 1^{er} semestre 2021 fixant le nouveau cadre, avec une date d'application au 1^{er} janvier 2022. Financièrement, un premier budget de 6M€ en 2021 permettra d'anticiper les nouvelles règles, **en ciblant prioritairement le rattrapage des personnels logés, mais sans exclure des augmentations pour les personnels non logés.**

La Fédération UNSA Education sera attentive à la suite donnée à ces annonces.

Nous vous remercions de votre attention.